



déclaration à la CAPD du 24/05/04

Inspection des personnels

Lors de la CAPD du 1^{er} mouvement de l'année scolaire passée, le Sgen-CFDT avait demandé que soit mis en place un groupe de travail sur l'inspection dans le département du Finistère. Le principe de ce groupe de travail avait été adopté par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui se félicitait qu'une proposition que lui-même avait faite à plusieurs reprises puisse enfin prendre forme. Or, un an plus tard, ce groupe de travail n'a toujours pas vu le jour et le Sgen-CFDT se demande bien pourquoi ! Aurait-on peur de se rendre compte que les inspections ne se déroulent pas de la même façon selon les circonscriptions ? Aurait-on peur de constater que certains personnels sont inspectés tous les trois ans quand d'autres, sans changer de circonscription, ne voient leur IEN que tous les 6, 7, 8, 9 ans ou peut-être plus ? Aurait-on peur de s'apercevoir que les inspections individuelles installent un malaise dans les écoles, en mettant les personnels en concurrence bien malgré eux ? Bref, aurait-on peur de découvrir une inégalité de traitement selon les lieux et les personnes en présence ? Sans doute que non, et c'est pourquoi, pour sa part, le Sgen-CFDT n'a pas peur de ce qui ressortira d'une telle rencontre et vous réitère sa demande Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Fixons-en la date tout de suite, installons ce groupe de travail. Ne nous contentons pas de quelques retouches à une grille de notation départementale qui reste bien obscure. Débattons, en toute transparence. C'est ce qu'attendent les personnels. C'est aussi ce qu'attend le Sgen-CFDT !

COMMENTAIRE DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE SUITE A CETTE DECLARATION :

(ou comment faire 4 pas en arrière l'air de rien ...)

Les IEN vont se voir envoyer une circulaire de l'IA, leur rappelant de se référer aux documents qui fondent l'inspection, émanant d'un inspecteur général.

COMMENTAIRE DU SGEN-CFDT SUITE AU COMMENTAIRE DE L'IA :

Au 1^{er} trimestre, dans une note de service, l'IA accordait le 19 mai aux collègues qui avaient suivi le débat sur l'école en dehors des heures travaillées. On a pu voir dans tout le département comment les IEN ont répercuté cette possibilité (quand ils l'ont présentée aux collègues d'ailleurs !). Si les directives de la circulaire sur l'inspection sont suivies de la même manière, on s'achemine assurément vers une belle harmonie des inspections au niveau départemental !

COMMENTAIRE DE L'IA SUITE A NOTRE COMMENTAIRE :

« Le Sgen-CFDT n'a pas à imposer un groupe de travail sur le sujet et il faut bien laisser une petite marge de manœuvre aux IEN. » (Tout est dit...)

COMMENTAIRE DES AUTRES REPRESENTANTS DES PERSONNELS SUR CET ECHANGE : aucun ! (Tout a-t-il vraiment été dit ?)